

Certains parlent, l'Assoce Verte agit!

Pionnière de la défense de l'environnement dans la plaine de l'Au, depuis 1975, l'Assoce Verte se mobilise en faveur de la protection des milieux rhénans relictuels et de la qualité de vie dans le secteur des 3 Frontières.

Nos combats... nos victoires!

- 1970 Abandon du projet de station d'épuration bâloise dans l'Au
- 1974 Abandon du comblement des gravières et zones humides
- **1975** Les militants se regroupent en association
- 1976 Création du Centre d'Initation à la Nature de l'Au (ACINA)
- 1982 Obtention du classement de 120 ha en Réserve Naturelle de la Petite Camarque Alsacienne au lieu des 1100 ha demandés.
- 1988 Création de l'eAu Vive pour sauvegarder la Pisciculture Impériale
- 1993 Impulsion pour la création d'Osez Vélo (Promotion de l'usage du vélo)
- 1997 Maintien de la protection de la Forêt de la Hardt sur Bartenheim (procès au Tribunal)
- 1998 Reboisement d'une forêt coupée illégalement (rue de Mulhouse à St-Louis)
- 2002 Accélération de la création d'une nouvelle station d'épuration (Sierentz)
- **2006** Obtention de l'extension du classement de la Réserve Naturelle Nationale de la Petite Camargue Alsacienne à 904 ha.
- 2009 Abandon des traitements chimiques par hélicoptère contre la chrysomèle

L'Assoce Verte participe à Alsace Nature, Petite Camargue Alsacienne, eAu Vive, Centre Ecologique Trinational (TRUZ/Weil am Rhein), Collectif des Associations Citoyennes (CAC), Collectif de sauvegarde du commerce de proximité et de la qualité de vie des 3 Frontières (opposants à Unibail), Commissions de l'Environnement de l'aéroport et de l'Agenda 21 à St-Louis, Conseil de développement du Pays de St-Louis....

Bulletin d'adhésion / don

Nom & prénom : _______ Adresse : ______ CP : ______ Ville : ______

Adresse e-Mail : _____

Profession:

Déductions fiscales

66 % de votre don à l'Assoce Verte est déductible de vos impôts dans la limite de 20 % des revenus imposables. Ainsi pour un don de 100 €, votre déduction sera de 66 €.

Votre dépense ne s'élève plus qu'à 34 €

- ☐ 15 € Cotisation simple
- 25 € Cotisation soutien
- □ Don supplémentaire : _____ €



Merci de renvoyer ce bulletin et un chèque à l'ordre de L'ASSOCE VERTE au Président M. Nicolas MINERY 17, Rue du Moulin 68870 Bartenheim